



# RÉGLEMENT DE LA COURSE – LA ROOKIE'S CUP DU 9 au 10 Août 2025

## Conditions Générales d'engagement à l'épreuve

**APPELLATION :** ROOKIE'S CUP MOTOCROSS

**LIEU / DATE :** Circuit du MC PAYS DES OLLONNES « Lieu-dit le Coudriou » Le Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE – Vendée (85) - France  
Du 6 au 10 aout 2025.

**MOTO - CLUB :**

MC Pays des Olonnes  
46 rue du Moulineau – 85180 LES SABLES D'OLONNE  
Président : TESSON Dominique

- 1. EPREUVE :** Motocross pour les pilotes âgés de 6 à 25 ans. L'épreuve ? est enregistrée au calendrier sportif de la Fédération Française de Motocyclisme et réservée aux titulaires d'une licence nationale FFM, possibilité de souscrire une licence « une manifestation » disponible sur le site :

<http://www.ffmoto.org/journee-licence>

### **2. RÉGLEMENTATION :**

Cette épreuve est organisée conformément aux prescriptions du Code Sportif de la FFM, des règles techniques et de sécurité et du présent règlement F.F.M (tous ces règlements sont disponibles sur le site internet FFM ([www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org) – Compétition – Réglementation) et sur l'annuaire FFM 2024.

### **3. PILOTES ADMIS :**

Sont admis tous les pilotes possesseurs d'une licence FFM Compétition 2025.  
Les confirmations d'engagements seront envoyées 2 mois avant l'épreuve.  
Toutefois, 5 places dans chaque catégorie seront réservées pour les pilotes de nos \*partenaires majeurs jusqu'au 15 juillet (\*Suivant accord entre les deux parties).

Après cette date, les pilotes inscrits en liste d'attente seront confirmés par ordre d'inscription.

**IMPORTANT : Pour l'obtention d'une licence FFM « Une manifestation 2025 », celle-ci devra se faire au plus tard avant le lundi 4 août et sera valide durant le week-end uniquement. Pour cela, vous devrez :**

1. Télécharger le certificat médical en cliquant sur ce lien : [https://www.mcpaysdesolannes.fr/wp-content/uploads/2022/12/Certificat-Medical\\_202249.pdf](https://www.mcpaysdesolannes.fr/wp-content/uploads/2022/12/Certificat-Medical_202249.pdf)
2. Le faire remplir et tamponner par votre médecin
3. Le scanner sur votre ordinateur
4. Cliquez sur ce lien pour prendre votre licence en ligne sur le site de la FFM : <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>
5. Effectuer votre paiement de licence en ligne.

*En cas de problème, voici le lien Vidéo pour la prise de votre licence :*

<https://www.youtube.com/watch?v=6lTRfTskCPU&feature=share>

#### **4. CATÉGORIES ADMISES :**

50 cm<sup>3</sup>: De 6 à 8 ans (*Ne pas avoir 9 ans le 1er janvier de l'année de la manifestation*)

65 cm<sup>3</sup>: De 7 à 12 ans (13 ans pour les féminines)

85 cm<sup>3</sup>: De 9 à 11 ans (12 ans pour les féminines)

85 cm<sup>3</sup>: De 11 ans à 15 ans (16 ans pour les féminines)

125 cm<sup>3</sup> : De 13 ans à 18 ans (20 ans pour les féminines)

OPEN : De 15 ans à 25 ans (sans limitation d'âge pour les filles)

Féminines : dès 6 ans s'inscrire dans une des catégories ci-dessus suivant votre âge et cylindrée, un classement féminin sera établi à part.

#### **5. AGE DES PILOTES :**

**La catégorie 50 cm<sup>3</sup>** est réservée aux enfants âgés de 6 à 8 ans (*Ne pas avoir 9 ans le 1er janvier de l'année de la manifestation*) et encadrée par un éducateur fédéral. Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ. Ils devront être en possession du guidon de bronze minimum. Cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA avec le guidon de bronze qui sera obligatoire afin de pouvoir vous classer sur la fiche des résultats. Les machines autorisées sont de type éducatif d'une cylindrée de 50 cm<sup>3</sup> et/ou d'une puissance maximum de 8 cv (environ 90 cm<sup>3</sup> 4T). Les 50 électriques seront acceptés. Le départ se fera en grille, accompagné par des éducateurs diplômés. Un barème de points sera établi avec le chronométrage, celui-ci sera porté à la connaissance des pratiquants et de leurs accompagnateurs.

**La catégorie 65 cm<sup>3</sup> (7-12 ans)** est réservée aux enfants âgés de 7 à 12 ans. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en **2013**).

Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM

Inter Jeune, LUE, NJ. Ils devront être en possession du guidon Argent minimum. Cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA.

**La catégorie 85 cm3 (9 -11 ans)** est réservée aux enfants âgés de **9 à 11 ans**. Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et devront également être en possession d'un guidon d'argent ou d'or ou du CASM), cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA.

**Pour la limite d'âge maximum : les pilotes masculins ne doivent pas avoir atteint l'âge de 12 ans au 1er janvier de l'année de la manifestation, et les pilotes féminins ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans à cette même date.**

**La catégorie 85 cm3 (11-15 ans)** est réservée aux enfants âgés de 11 à 15 ans et titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et NCO, en possession du guidon d'argent ou d'or pour les pilotes âgés de 11 ans et du CASM à partir de 12 ans, cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 16 ans le weekend de la manifestation, ***exception faite pour les pilotes féminines qui pourront s'inscrire jusqu'à leurs 16 ans au jour de la manifestation.***

**La catégorie 125 cm3 (13-18 ans)** est réservée aux enfants âgés de 13 à 18 ans et titulaire d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et NCO, cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 19 ans le weekend de la manifestation, exception faite de certains ***\*pilotes de notoriété*** choisis par l'organisateur et n'entrant pas dans le classement, contribuant ainsi à la promotion de la Rookie's Cup Motocross.

***Exception faite pour les pilotes féminines (voir rubrique « Catégorie Féminine »)***

**La catégorie MX1 / MX2** est réservée aux pilotes âgés de 15 à 25 ans et titulaires d'une licence NJ3C, NCO, LUE, Inter ou Inter Jeune, délivrée par la FFM. Cette catégorie est ouverte aux licences à la journée LJA. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 26 ans le weekend de la manifestation, exception faite de certains ***\*pilotes de notoriété***, choisis par l'organisateur et n'entrant pas dans le classement, contribuant ainsi à la promotion de la Rookie's Cup Motocross.

***Exception faite pour les pilotes féminines (voir rubrique « Catégorie Féminine »)***

**La catégorie Féminine** sera dispersée dans toutes les catégories et ouverte aux pilotes âgées de 6 ans en 50cc et sans limitation d'âge en Open MX2/MX1. La pilote devra s'inscrire dans la série qui correspond à son âge et sa cylindrée. Pour celles qui sont âgées de plus de 20 ans et qui roulent en 125cc, elles devront obligatoirement s'inscrire en catégorie « Open Féminine ». Un classement 100% féminin sera établi à part dans chacune des catégories et calculé à la suite de votre résultat scratch dans la série dans laquelle vous roulez.

Pour la catégorie 125cc junior féminine, celle-ci sera ouverte aux pilotes âgés de 13 à 20 ans (ne pas avoir 21 ans au cours de l'année).

La pilote devra être titulaire d'une licence FFM correspondant à la catégorie en vigueur ou d'une licence « une manifestation ».

\*En cas de litige, le règlement fédéral du championnat de France Féminin fera foi.

#### **6. CLASSES et MACHINES ADMISES :**

1 pilote = 1 inscription par catégorie. 1 pilote peut envisager de participer à 2 catégories si le temps de repos et/ou de roulage imposé par le règlement fédéral en vigueur le permet. Référez-vous aux horaires (Attention 1 paiement = 1 participation dans 1 seule catégorie).

Machine tout terrain « solo » à partir de 50 cm<sup>3</sup> toutes marques.

**NOMBRE DE PILOTES ADMIS SUR LA PISTE EN COURSE :** 45 pilotes solos maximum sur la grille de départ.

#### **7. TROPHÉE DES CONSTRUCTEURS :**

Le pilote devra s'inscrire avec la bonne marque de moto sur **engage sports** (Ex : Gasgas, Yamaha, Honda) et devra rouler avec celle-ci tout le weekend pour être classé dans le trophée de la marque. L'organisation ne sera pas tenue responsable si le pilote en question change de moto entre temps sans effectuer la modification sur son profil « Engage Sports » ou auprès de l'organisateur par email.

#### **8. STATUT ET CODE COULEURS DES INSCRIPTIONS :**

► Concept : Chaque inscription sur Engage Sports est une et unique depuis son paiement initial par le participant jusqu'à la participation de ce dernier à la manifestation (ou pas). Les informations saisies initialement lors de l'inscription ne changent pas, seul le statut de l'inscription évolue dans le temps (voir ci-dessous).

##### **► Rouge = Inscription non terminée**

Participants ayant entamé leur démarche d'inscription mais n'ayant pas payé leur inscription.

Leurs informations sont conservées pour qu'ils puissent terminer ultérieurement leur inscription et/ou pour que l'organisateur puisse communiquer avec eux.

Nota : Les inscriptions non terminées sont non-finalisées, cela signifie que vous n'êtes pas inscrits à la course !

##### **► Orange = Inscrit**

Participants ayant terminé leur démarche d'inscription et l'ayant payée. Cette dernière reste néanmoins en attente d'acceptation par l'organisateur.

##### **► Vert = Engagé**

Participants ayant payé leur inscription qui elle-même a été validée par l'organisateur. L'inscription devient alors un engagement.

##### **► Noir = Refusé, annulé, forfait...**

Refusé et/ou Annulé : Participants ayant payé leur inscription et dont l'organisateur a refusé la participation.

Forfait : Participants ayant déclaré forfait et dont l'inscription a été annulée par l'organisateur.

#### **9. PACK PARTENAIRES & T-SHIRT OFFICIEL ROOKIE'S CUP :**

En plus des packs de bienvenue distribués par certains de nos partenaires eux-mêmes (le cas échéant, ceux-ci prendront contact avec vous), chaque pilote recevra lors du contrôle administratif une poche avec des produits de nos partenaires ainsi que le T-Shirt Officiel « Rookie's Cup 2025 ». La taille sera à choisir lors de votre inscription (ATTENTION AUCUN ÉCHANCHE DE TAILLE NE SERA POSSIBLE APRÈS LE 1<sup>er</sup> JUILLET)

#### **10. DROITS D'ENGAGEMENTS :**

Pour le week-end, le montant de l'inscription (Frais internet Engage-sport et transpondeur inclus) pour l'ensemble des catégories (sauf 50 cm3) est de :

- 140,00 € du 14 décembre 2024 au 14 janvier 2025
- 150,00 € du 15 janvier au 30 avril 2025
- 160,00 € du 1<sup>er</sup> mai au 6 août 2025

#### **50 cm3 :**

- 75,00 € du 14 décembre 2024 au 14 janvier 2025
- 85,00 € du 15 janvier au 30 avril 2025
- 95,00 € du 1<sup>er</sup> mai au 6 août 2025

Les engagements à l'épreuve se font uniquement en ligne sur l'ensemble des supports de communication mis à disposition par l'équipe de la Rookie's Cup Motocross et notamment sur le site <http://www.rookiescup.com/>

#### **Cas de désinscription :**

Seuls les forfaits signalés sur la plateforme internet : <https://ffm.engage-sports.com> seront pris en compte. Le pilote devra joindre dans sa demande un certificat médical détaillé dans les 4 jours. Un droit administratif de 10 € sera retenu automatiquement.

***A compter du mardi 5 août à 12H00, les droits d'inscription ne seront plus remboursables.***

**Aucun remboursement ne sera effectué pour les pilotes déclarant forfait dans le but de s'inscrire sur une autre épreuve le même week-end que la Rookie's Cup, sauf sélection à un championnat national, européen ou international.**

Contact : [contact@rookiescup.com](mailto:contact@rookiescup.com)

#### **11. FIN DES INSCRIPTIONS :**

Elle est fixée au mercredi 6 août à minuit. En cas de plateau complet, le club organisateur se réserve le droit de suspendre à tout moment les inscriptions en ligne.

#### **12. PILOTES DE NOTORIÉTÉ :**

L'organisateur se réserve le droit d'inviter des pilotes de notoriété de plus de 25 ans dans les catégories 125 cm<sup>3</sup> et OPEN pour la promotion de l'épreuve. Ces pilotes, hors classement final, seront malgré tout classés pour l'entrée en grille suivant leurs chronos et les résultats obtenus pendant les manches qu'ils effectueront. En contrepartie, les pilotes de moins de 26 ans marqueront toujours les points qu'ils auraient dû obtenir (voir exemple). Ces pilotes invités participeront à la finale et pourront être sur le podium du week-end, mais ne recevront aucun lot de la part des partenaires. Pour les pilotes de moins de 26 ans, ces points seront actualisés à l'issue de la dernière manche du week-end. Exceptionnellement, dans le cas où ces deux catégories ne seraient pas complètes le dimanche, il sera possible d'intégrer des pilotes de notoriété pour cette dernière journée, à condition qu'ils aient obligatoirement effectué le tour d'essai le matin et qu'ils rentrent en dernier sur la grille.

Exemple :

Position	Nom	Points
1	TEILLET Valentin (hors classement +25ans)	50
2	GUYON Tom (classé)	50
3	ESPINASSE Théo (hors classement +25ans)	46
4	VALIN Mathis (classé)	48

*En résumé les pilotes 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sont classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> pour le classement général*

### **13. PLAQUES MOTOS :**

Un autocollant avec la lettre correspondant à votre catégorie vous sera remis lors du contrôle administratif. Celui-ci devra être apposé obligatoirement en haut de la plaque avant de la machine.

Les pilotes devront coller leur propre numéro sur les 3 plaques de la machine.

Avant chaque départ, les plaques de votre moto devront être nettoyées et les numéros ainsi que la lettre de votre catégorie devront apparaître de manière claire et lisible. Dans le cas contraire, l'accès à la grille pourra vous être refusé.

### **14. CHASUBLE :**

Chaque pilote se verra remettre un chasuble au contrôle administratif qu'il est impératif de porter dès que vous entrez en piste. Sans celui-ci vous ne pourrez pas prétendre au classement final de l'épreuve et des récompenses associées. (Seuls les pilotes de notoriété hors classement seront exempts du port du chasuble). Il vous est possible de le faire floquer à votre nom et numéro dans le village exposants avant le week-end de course dans l'espace réservé à cet effet dans le dos du chasuble.

### **15. Paddock :**

#### **1. Accès aux parcs :**

- L'entrée au parc coureurs est conditionnée à la présentation du laissez-passer fixé sur le pare-brise du véhicule, ainsi qu'au port du bracelet au poignet.

#### **2. Horaires d'accès :**

- Mercredi 6 et jeudi 7 août : Accès jusqu'à 20h00 maximum.

\*Important : Consultez **le chapitre 17** pour les modalités relatives au parc de nuit. Ce dernier ne sera pas accessible avant le vendredi pour les participants uniquement à la course du weekend.

- Vendredi : Accès jusqu'à 21h30.
- Samedi et dimanche (weekend de course) : Accès jusqu'à 22h30.

### **3. Arrivées tardives :**

- Si vous arrivez après les horaires de fermeture, vous serez dirigé vers un parc d'attente pour y passer la nuit celui-ci sera accessible seulement pour la nuitée du vendredi.
- L'accès au parc coureurs rouvrira à 6h30 le samedi matin.

### **4. Règles spécifiques au samedi soir :**

- Par respect pour les pilotes qui roulent tôt le matin, aucune entrée au parc coureurs ne sera possible après 22h30.

### **5. Sorties et retours après fermeture :**

- Si vous quittez le circuit (ex. pour dîner à l'extérieur) et revenez après les horaires indiqués :
  - Votre véhicule devra être garé dans le parc spectateurs.
  - Vous rejoindrez votre campement à pied via le petit portail à l'entrée principale du village.

Ces règles visent à garantir la sécurité et le respect du repos des pilotes. Merci de planifier votre arrivée en conséquence !

## **16. DROITS D'ENTRÉE :**

Chaque pilote se verra remettre au contrôle administratif, 5 bracelets.

### **Avec accès piste :**

- 1 mécanicien, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours
- 1 panneauteur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours et âgé d'au minimum 14 ans.

### **Sans accès piste :**

- 2 accompagnateurs

\* Si vous ne désirez aucun accès piste, vous recevrez 4 bracelets accompagnateurs. Possibilité de souscrire une licence « assistant pilote » sur demande pour avoir l'accès aux pit-lane durant le weekend (la demande devra se faire en ligne au plus tard 15 jours avant l'épreuve).

L'organisation mettra les bracelets uniquement aux bras des personnes présentes à l'accueil. Les tarifs des entrées sont fixés à 15 € le week-end et 10 € la journée.

**GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS**

## **17. PARC COUREURS :**

### **Règlementation d'accès au site et au parc coureurs**

#### **\*Note importante :**

Nous ne sommes pas une aire de camping. Si vous n'êtes pas inscrits sur la journée de stage et que vous stationnez sur le site avant le vendredi 8 août, des frais de **30 €**

**par nuit et par véhicule** seront appliqués pour couvrir les coûts liés aux services (vidange WC, gestion des déchets, sanitaires).

**Stage** : \***SEULS** les pilotes participant aux stages auront accès au parc coureurs la veille de leur stage (de 14h00 à 20h00) **pour stationner** ! (Le parking du véhicule pilote sera gratuit, les véhicules accompagnants devront s'acquitter de 30 €/nuit).  
Vous aurez à disposition : Blocs WC - Douches (Pas d'électricité sur le Parc Coureurs)

### **Journée Testing des collections 2026**

Deux options pour le stationnement :

- 1. Parking gratuit** : Accessible uniquement pour la journée de roulage, sans nuitée sur le site.
- 2. Parking camping** : Disponible pour **30 €** par nuit à partir de **16h00 la veille de votre roulage**. (Limité à **1 véhicule par pilote**).

**Course** : Le parc coureurs sera ouvert aux véhicules **des pilotes uniquement, à partir de 8H00 le VENDREDI 8 août** et sera fermé le lundi 11 août 2024 à 14H00. Pour des raisons de sécurité, l'entrée du circuit et le village des exposants sera surveillé par des agents de sécurité le week-end de la manifestation

### **PISTE D'ESSAI :**

Cette piste est exclusivement réservée aux pilotes (Une seule moto à la fois et CASQUE OBLIGATOIRE). Interdiction de faire des tests dans le parc coureur et de rouler dans les champs à proximité sous peine d'exclusion ! Attention la piste d'essai n'est pas une aire de jeux, celle-ci devra uniquement servir pour tester votre moto si besoin !!

### **18.AIRE DE LAVAGE :**

Le nettoyage des motos se fera uniquement dans la zone d'aire de lavage.

### **19.DEROULEMENT ET ENTRÉE EN PISTE :**

- Pour les catégories 65, 85, 125 et Open, les séances d'essai libre et chronos s'effectueront en une, deux ou trois séries selon le nombre d'inscrits au 31 mai. L'organisation acceptera deux séries de 45 pilotes pour trois catégories des 65 aux 125 cm3. Les pilotes en liste d'attente dans les catégories où une seule série subsiste se verront rembourser l'inscription...

- A l'issue des chronos des catégories comportant 2 séries, les meilleurs temps cumulés seront répartis comme suit : Entrée alternée des Chronos impairs (1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> temps, etc....) et pairs (2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> temps, etc....)

**Attention** : il est possible d'avoir plusieurs pilotes à la suite de la même série.

- A l'issue des 4 manches, les 22 ou les \*15 meilleurs (Si celle-ci venait à enregistrer 3 séries) de vos catégories respectives seront qualifiés pour disputer la

finale. **Toutefois, dans les catégories où nous enregistrerons des pilotes de notoriété (125cc, OPEN MX1/MX2), ceux-ci iront en finale si le/les pilotes remplissent les conditions mentionnées dans l'article 12. Cependant s'il y avait plus d'1 pilote de notoriété, il serait qualifié moins de pilotes dans les séries.**

- Pour les catégories regroupant une seule série, l'entrée en grille pour toutes les manches s'effectuera dans l'ordre des chronos réalisés le samedi matin.

- **La catégorie 50 cm3** est une course classée, avec 1 essai libre / chronométré et 4 manches.

- **Les catégories 65, 85, 125 cm3 et MX1 / MX2** : si celles-ci comptaient plus de 45 engagés, ils feraient 1 essai libre / chronométré, 4 manches + 1 finale pour les 44 qualifiés (22 premiers des 2 séries au cumul des 4 premières manches).

\* **Dans les catégories 125 et Open, il sera possible de monter à 45 pilotes pour la finale si celle-ci enregistre des pilotes de notoriété de + de 25 ans non classés.**

- Les catégories comptant une seule série auront le déroulement suivant : 1 essai libre / chronométré et 5 manches (4 pour les 50 cm3)

ATTENTION : Le déroulement de la manifestation pourra évoluer en fonction du nombre d'engagés.

## **20. CASQUE ET EQUIPEMENTS :**

Se reporter aux réglementations FFM en vigueur en cliquant sur ce lien [Normes Techniques MX 2024](#)

## **21. HORAIRES :**

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment, de modifier les horaires et la durée des manches :

Vendredi 8 août de 8h00 à 21h30 : Contrôle Administratif

Vendredi 8 août de 9h00 à 21h00 : Contrôle Technique

Samedi 9 août de 8H00 à 21h00 : ESSAIS OBLIGATOIRES, Manches qualificatives

Dimanche 10 août de 8H00 à 21h00 : 1 Tour de reconnaissance 10 minutes avant la 3<sup>ème</sup> manche Manches qualificatives de chaque catégorie. La journée se terminera par les finales.

Les horaires détaillés vous seront fournis au contrôle administratif.

## **22. TRANSPONDEURS :**

- La licence du pilote seront exigées à l'enlèvement du transpondeur et les pilotes devront s'acquitter de l'achat d'un support + agrafe (s'ils n'en possèdent pas) à 9 € et le fixer sur la fourche de la moto.

**LE TRANSPONDEUR DEVRA ETRE RESTITUE AU PLUS TARD A 20H00 LE DIMANCHE SOIR.**

- En cas de restitution défectueuse ou de non-restitution du matériel à la fin de l'épreuve, la caution sera encaissée.

### 23. PARC D'ATTENTE :

Le coureur se présentera avec sa machine en parc fermé 10 minutes avant le départ de sa course. Les pilotes ne respectant pas ce délai, seront placés en dernière position sur la grille de départ.

### 24. PROCÉDURE DE DÉPART :

Pour toutes les catégories, une séance d'essais chronométrés sera organisée pour déterminer l'ordre d'entrée des pilotes sur la grille lors des manches.

Les pilotes en parc d'attente seront mis en grille dès que le drapeau à damier sera montré au vainqueur de la catégorie en piste. **Une fois la procédure de départ entamée, il ne sera plus possible d'entrer dans le parc d'attente.**

*\*Pour la Finale, En cas d'absence d'un pilote qualifié (blessure, casse mécanique...) le directeur de course pourra prendre la décision de faire rouler le 1er non qualifié et pour les catégories 125 et Open de monter à 45 pilotes si celle-ci enregistre des pilotes de notoriété de + de 25 ans non classés*

### 25. PANNEAUTEURS :

Pour chaque pilote, un mécanicien et un panneuteur **licencié FFM** de l'année en cours sera admis dans l'aire de panneutage uniquement avec le bracelet fourni lors du contrôle administratif. Pour les non-licenciés, possibilité de souscrire une licence **une manifestation assistant pilote « LJP » en cliquant sur ce lien : <https://licencie.ffmoto.net/> (Attention la demande doit se faire au nom de l'assistant et pas du pilote !)**

### 26. HOLESHOT :

Seuls les holeshoteurs des catégories 65 cm<sup>3</sup> à Open se verront récompensés. Chaque pilote réalisant le Holeshot au 1er virage lors des 4 manches qualificatives remportera un lot (limité à 1 par concurrent). Au-delà de 1 départs en tête, le second à passer la ligne de Holeshot sera récompensé. Pour la catégorie 50 cm<sup>3</sup>, pas de récompense au holeshot mais chaque pilote se verra récompensé lors du podium final du week-end.

### 27. CLASSEMENT :

A chaque manche, les points seront attribués de la façon suivante :

1 <sup>er</sup> 50 pts	10 <sup>ème</sup> 36 pts	19 <sup>ème</sup> 27 pts	28 <sup>ème</sup> 18 pts	37 <sup>ème</sup> 9 pts
2 <sup>ème</sup> 48 pts	11 <sup>ème</sup> 35 pts	20 <sup>ème</sup> 26 pts	29 <sup>ème</sup> 17 pts	38 <sup>ème</sup> 8 pts
3 <sup>ème</sup> 46 pts	12 <sup>ème</sup> 34 pts	21 <sup>ème</sup> 25 pts	30 <sup>ème</sup> 16 pts	39 <sup>ème</sup> 7 pts
4 <sup>ème</sup> 44 pts	13 <sup>ème</sup> 33 pts	22 <sup>ème</sup> 24 pts	31 <sup>ème</sup> 15 pts	40 <sup>ème</sup> 6 pts
5 <sup>ème</sup> 42 pts	14 <sup>ème</sup> 32 pts	23 <sup>ème</sup> 23 pts	32 <sup>ème</sup> 14 pts	41 <sup>ème</sup> 5 pts
6 <sup>ème</sup> 40 pts	15 <sup>ème</sup> 31 pts	24 <sup>ème</sup> 22 pts	33 <sup>ème</sup> 13 pts	42 <sup>ème</sup> 4 pts
7 <sup>ème</sup> 39 pts	16 <sup>ème</sup> 30 pts	25 <sup>ème</sup> 21 pts	34 <sup>ème</sup> 12 pts	43 <sup>ème</sup> 3 pts

8 <sup>ème</sup> 38 pts	17 <sup>ème</sup> 29 pts	26 <sup>ème</sup> 20 pts	35 <sup>ème</sup> 11 pts	44 <sup>ème</sup> 2 pts
9 <sup>ème</sup> 37 pts	18 <sup>ème</sup> 28 pts	27 <sup>ème</sup> 19 pts	36 <sup>ème</sup> 10 pts	45 <sup>ème</sup> 1 pts

En cas d'ex-aequo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement d'arrivée de la dernière manche. Pour être classé, le pilote devra franchir la ligne d'arrivée.

Pour la catégorie 50 cm3 : tous les pilotes seront appelés sur le podium final le dimanche après leur dernière course. Un classement sera établi selon l'ordre d'arrivée par barème de points et disponible aux pratiquants et accompagnateurs.

## 28. RÉCOMPENSES :

Les 5 premiers du classement général à l'issue des 5 manches seront récompensés (démonstration incluse). Pour les féminines un classement sera effectué dans chaque catégorie (la première uniquement).

## 29. ENVIRONNEMENT :

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les accompagnateurs :

- Faïte le bon choix, l'avenir de notre sport en dépend ! **Les Tears-off seront interdits (sauf ceux équipés de récupérateurs)**

- Obligations : Les pilotes doivent utiliser un tapis environnemental pour les travaux mécaniques. Toute infraction sera pénalisée par une amende de 50.00€.

*L'UTILISATION D'UNE MINI-MOTO OU TOUT ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT, SOUS PEINE DE SANCTION. TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRÈS LA COURSE.*

**LE VILLAGE EXPOSANTS EST INTERDIT À TOUT VÉHIUCLE ROULANT (trottinettes, vélos etc...)**

## 30. ORDURES / DÉCHETS :

En fin de journée, tous les pilotes sont invités (ordonnés !) à déposer leurs ordures « ménagère uniquement » dans les conteneurs qui seront mis à votre disposition sur le site. **Interdiction de déposer vos pneus et aérosols.** Nous vous en remercions par avance.

## 31. NUISANCE SONORE :

À partir de minuit, tous les groupes électrogènes devront être éteints pour le respect des pilotes et du voisinage.

## 32. NON RESPECT :

En cas de non-respect de l'une des règles de l'organisateur et de la FFM et en cas de manquement de discipline sur la piste et ses abords de la part du pilote ou de ses accompagnateurs, le pilote peut être exclu de la manifestation sans remboursement.

### **33. ASSURANCE :**

Le Moto Club du Pays des Olonnes a contracté une assurance de responsabilité civile auprès de la Société AXA France IARD, 313 terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE

### **34. ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS ET IMPRÉVISIBLES**

**Cas de force majeure :** Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.

### **35. DÉCHARGES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR :**

Les présentes Conditions Générales d'engagement ainsi que les règles techniques et de sécurité de la FFM constituent une partie intégrante au règlement d'inscription à la « Rookie's Cup ».

L'épreuve étant destinée aux mineurs, il est indiqué aux parents et à toute personne exerçant l'autorité parentale, qu'il leur appartient de déterminer si leur enfant mineur a les compétences nécessaires pour participer à la compétition. Le paiement par carte bancaire au moment de l'inscription constitue une preuve de signature, incluant l'accord des parents ou tuteurs légaux.

En inscrivant votre enfant, ou un mineur dont vous êtes le tuteur légal, à la « Rookie's Cup », vous vous engagez à respecter les présentes Conditions Générales d'engagement et vous acceptez de conclure un contrat qui vous lie aux dirigeants de la Rookies Cup.

En qualité de parent, tuteur ou représentant légal, je m'engage et certifie que le pilote mineur :

- est licencié pendant au moins toute la durée de la compétition, auprès de la Fédération Française de Motocyclisme et dispose d'un CASM ou autre document similaire pour la pratique du motocross en compétition sur circuit.

- pilote une ou des motos qui sont sous ma responsabilité pleine et entière et je m'engage à faire mon affaire personnelle des dommages matériels subis par ma (mes) moto(s) tout comme des dommages corporels que mon pilote pourrait subir ou faire subir à son guidon.

- est informé des risques inhérents à la conduite de véhicules motocyclistes que représente le pilotage sur circuit et m'engage à maintenir ma (mes) moto(s) en parfait état de fonctionnement en vue d'une utilisation sur piste. Je m'engage à ce que mon

pilote se présente sur la piste muni(e) d'un casque homologué et porte des équipements de sécurité afférents au pilotage sur un circuit de motocross en conformité avec la réglementation en vigueur.

- a également pris connaissance du fait que l'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'entrée sur l'enceinte du circuit à toute moto présentant de manière objective un état de marche non en adéquation à l'utilisation sur circuit. Après écoute de mes arguments la dite équipe organisatrice pourra exclure mon pilote de ces journées. De même, je reconnais que la compétition est maintenue quelle que soit la météo, sauf cas de force majeure, déterminée par le club ou par la loi.

- a contracté une assurance « Responsabilité Civile » couvrant tous les dégâts pouvant être causés aux tiers, y compris dans le cadre de la compétition motocycliste. Je m'engage aussi à respecter les interdictions émises par l'équipe organisatrice quant à l'utilisation des locaux et infrastructures du lieu mais également à la présence sur l'enceinte du circuit.

- reconnais avoir pris connaissance du règlement de la « Rookie's Cup » et m'engage à m'y conformer sans réserve. Par ailleurs, j'autorise l'association et ses partenaires à utiliser pour sa promotion les images, prises durant les manifestations, représentant mon pilote ou représentant mes motos.

- décharge le Moto club Pays des Olonnes de toutes responsabilités découlant de l'usage de ma moto pour les dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même ou découlant de tout accident ou incident pouvant survenir au cours de la manifestation organisée par l'association et m'engage à n'exercer aucune poursuite judiciaire à son encontre. Je m'engage par la même à réparer tout préjudice causé aux infrastructures du circuit accueillant la journée.

Le règlement et les présentes conditions générales sont régis par le droit français. Le règlement ci-dessus est celui de l'organisateur. Pour toutes données complémentaires pour les concurrents, se référer au règlement FFM <http://www.ffmoto.org/>



Visa du Club



Visa de la Ligue



Visa FFM

MOTO CLUB DU PAYS DES OLONNES  
46, rue du Moulineau  
85180 LES SABLES D'OLONNE  
Tel : 09 64 18 06 33 Fax : 02 51 32 14 64  
moclub.paysdesolonnes@wanadoo.fr  
SIRET : 452 010 374 000 18